

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement :	Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
	six mois 14
	un an 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIERE et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIERE et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 28 MARS 1868.

BULLETIN

Les grèves d'ouvriers se multiplient. Dans le Borinage, elles ont donné lieu à des troubles sérieux dont on trouvera le récit plus loin. Dix personnes ont été tuées. Il y a eu une trentaine de blessés. On a du envoyer un régiment de carabiniers, deux bataillons de ligne, toute la cavalerie de la garnison de Bruxelles et même de l'artillerie.

A Genève, nous disent nos correspondances, on ne travaille plus; une bande de 40 individus se disant envoyés par la Société internationale de Londres, défend aux ouvriers la porte des ateliers. « Pour peu que cela continue, dit un journal Suisse, il est à craindre que toute notre vie sociale et industrielle n'en soit pour longtemps gravement et profondément troublée.

La réception du père Gratry a eu lieu jeudi dernier à l'Académie française. La plupart des journaux de Paris reproduisent le discours de l'illustre orateur. Nous en recommandons la lecture.

L'affaire des journaux de Paris poursuivis pour leurs appréciations des débats législatifs appelée jeudi devant la Chambre des appels correctionnels continue aujourd'hui.

Le gouvernement espagnol vient d'interdire l'entrée des journaux français et belges.

Une dépêche de Londres nous signale une lettre écrite par M. Disraëli au comte Darthmouth en réponse à l'adresse de l'Union nationale. Un passage de cette lettre est ainsi conçu :

« Nous avons vu éclater dernièrement une crise en Irlande. Dans mon opinion, une crise est imminente en Angleterre, car il y a un parti puissant dont le but est de détruire l'union sacrée qui rattache l'Eglise à l'Etat, union qui, jusqu'à présent, a été la base de la civilisation en Angleterre et qui est la seule garantie de notre liberté religieuse. »

Le Times publie une lettre du duc de Saint-Albans, qui rend compte de sa visite aux travaux de l'isthme de Suez et annonce l'ouverture du canal pour le mois d'octobre prochain. Le duc de Saint-Albans ajoute que l'empereur des Français en fera probablement l'inauguration.

Des désordres aussi regrettables qu'imprévus viennent d'éclater dans le bassin de Charleroi. Voici le récit qu'en donne le Journal de Charleroi :

Grève de Châtelet

Une grève survenue hier parmi les ouvriers d'un des puits du charbonnage du Gouffre à Châtelet, la fosse n° 5, ne paraissait devoir prendre aucun caractère de gravité, et l'on croyait que ce matin les travaux auraient repris régulièrement. Cet espoir était d'autant plus fondé que la masse des ouvriers de cette exploitation était animée de bonnes intentions, puisqu'ils avaient travaillé aux puits n° 3 et n° 7, et qu'il avait fallu les menaces des récalcitrants, pour les faire remonter.

Malheureusement, il en a été autrement ce matin. Il s'était présenté assez d'ouvriers à la première heure de travail, et ils étaient descendus dans les travaux, quand d'autres en grand nombre arrivèrent à la fosse n° 5, pour les faire remonter. On porte le chiffre de ces derniers à six ou sept cents. Comme toujours dans des cas semblables ils donnèrent ordre au machiniste, sous menace de couper les cordes, de faire remonter les ouvriers qui se trouvaient au fond. Il pouvait être six heures et demie du matin.

C'est en ce moment que douze gendarmes à cheval, commandés par le lieutenant de Hollin, débouchèrent par la grande route en face de la cour du charbonnage, où les ouvriers, la plupart armés de pioches et de piques, étaient massés. Beaucoup d'entr'eux se portèrent au-devant de la force armée, dans une attitude menaçante; en effet, ils crièrent aux gendarmes de ne pas avancer, et ils tracèrent sur la route une ligne avec défense de la franchir.

Naturellement le commandant de Hollin ne tient aucun compte de ces menaces, et mettant son cheval au galop, il pénétra bien vite avec sa petite troupe dans la cour du charbonnage. A peine y était-il entré, qu'il fut vigoureusement attaqué, lui et ses hommes, par les ouvriers. Les uns lui lançaient des pierres, d'autres, en plus grand nombre, frappaient à coups de

pioche, de pioché et de bois de charbonnages. Une horrible bagarre s'en suivit, dans laquelle le brave commandant De Hollin reçut au front un coup de pioche et à la nuque un coup de pioche. Trois de ses hommes étaient également blessés. Ils furent refoutés hors de la cour.

On comprend qu'il ne nous est guère possible de raconter en détail tout ce qui s'est passé ensuite. On nous assure que les gendarmes durent se réfugier dans les maisons du voisinage pour échapper à la foule d'ouvriers qui devenait de plus en plus compacte. Le commandant De Hollin fut transporté chez M. Cornet, directeur du charbonnage, où des médecins furent appelés en hâte pour lui donner des soins. On dit ses blessures très-graves. Tout le monde en notre ville apprendra avec peine cette triste nouvelle, car on avait su y apprécier les belles qualités de ce courageux officier. Les autres gendarmes blessés furent transportés à l'hôpital de la Société de Châtelet.

Ces graves événements furent annoncés aussitôt à l'autorité militaire de notre ville, et à neuf heures un train spécial partait, emmenant à Châtelet une partie de notre garnison. On dit que l'on attend en même temps de la cavalerie de Namur.

Voici d'autres nouvelles que nous recevons successivement de Châtelet : Les ouvriers en grève ont empêché la reprise des travaux non-seulement à la fosse n° 5, mais encore aux fosses n° 3 et n° 7. Leurs manifestations ont pris ce matin le caractère d'une émeute.

Les ouvriers de la fosse de Sébastopol, dépendant du charbonnage du Triou-Kaisin, et située à Châtelet, ont également quitté leurs travaux ce matin et sont allés à Châtelet en bandes précédées de femmes. Tout cela est très-malheureux. Ce n'est pas la grève qui améliorera la position des ouvriers; au contraire, elle l'empêchera, parce qu'ils perdront des journées de travail qui leur sont bien précieuses dans le moment actuel, et beaucoup d'entr'eux se compromettent dans ces troubles.

Mais aussi des événements semblables n'étaient-ils pas à redouter, à prévoir, à craindre? Combien de fois n'avons-nous pas averti le gouvernement que Charleroi avait besoin d'une forte garnison pour imposer aux perturbateurs? Hier et aujourd'hui beaucoup d'ouvriers de Châtelet avaient repris leur travail, la grande majorité était hostile à la grève. Que fallait-il pour empêcher les désordres? Une force suffisante pour protéger les ou-

vriers qui voulaient travailler. Que pouvaient douze gendarmes, quelques braves et déterminés qu'ils fussent, contre une masse compacte d'individus armés?

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le général Thibaut est en route pour Charleroi, avec le régiment de carabiniers, deux bataillons de ligne et de la cavalerie, appartenant à la garnison de Bruxelles. On nous rapporte que l'ingénieur du fonds, au Gouffre, s'étant présenté avec ses insignes devant les ouvriers, a été grièvement blessé. Les ouvriers se reportent, nous assure-t-on, sur Gilly.

On lit dans la correspondance parisienne de l'International :

« Les doctrines économiques nouvelles n'ont qu'à se bien tenir; de tous côtés on se prépare à la lutte; c'est une guerre à mort à laquelle nous allons assister, et dont vous serez obligés de prendre votre part. Les batteries se dressent, les pétitions se signent; ce ne sont plus seulement les patrons qui se mettent en avant; les ouvriers font entendre leur voix; ils portent leurs doléances jusqu'aux pieds du trône; ils s'adressent à l'Impératrice, dont ils connaissent le cœur toujours ouvert aux plaintes de ceux qui souffrent. Je crois que M. Rouher, l'ardent promoteur du libre-échange, pressent toute l'étendue des efforts qu'il va avoir à déployer pour soutenir les rudes assauts qui se préparent; mais le combat pourrait bien être encore plus acharné qu'il ne le suppose. Quelles qu'aient été les difficultés qu'il a dû vaincre jusqu'à ce jour, il va s'en présenter de plus grandes encore. Lutter contre des opinions n'est pas toujours chose facile; mais lutter contre des intérêts opiniâtres, acharnés, coalisés, qui n'entendent pas raison, qui réduisent tout à une question de chiffres, est redoutable.

« Les grandes douleurs ministérielles vont commencer pour le ministre d'Etat. « Déjà nos journaux ont pris position. La Presse parle de procédés « employés pour imposer à la France le régime qui a renversé toute son organisation économique et compromis prospérité, sécurité, avenir, de procédés clandestins que la morale et la saine raison condamnent. » Vous voyez que les mots sont durs; que seront-ils au plus fort de la mêlée? »

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 27 mars.

Finis Poloniae. L'expression est aujourd'hui définitivement consacrée. La Pologne vient de perdre jusqu'à son nom; elle n'est plus qu'une province de l'empire russe. Un Ukase l'a décrété. Vous savez quel but on a attribué un jour au voyage du prince Napoléon en Allemagne. On le disait chargé de faire une tentative en faveur d'une reconstitution du royaume de Pologne. Le télégraphe nous apporterait-il donc la réponse de la Russie à tous les bruits qui ont couru sur ce sujet? En tout cas, la suppression des derniers vestiges de l'autonomie polonaise ne peut que causer en France une pénible impression.

Le Corps législatif vient de voter la loi de réunion à la majorité de 209 voix contre 22. Ce chiffre 22 s'est trouvé formé par la réunion de noms qui se trouvent rarement ensemble; ainsi l'on voit M. de Guilloutet, le rempart de la vie privée, MM. Edouard Fould, Camille Dollfus, de Bussiére, voter avec la gauche pure. Il est probable que ces députés de la droite ont voté contre la loi parce qu'ils la jugent dangereuse pour l'Empire, de même que les autres ne la trouvent pas assez libérale; c'est le cas où jamais de dire que les extrêmes se touchent.

La Chambre prend trois semaines de vacances; mais ce temps de repos ne profitera pas aux membres des commissions qui poursuivront leurs travaux. Les bruits de dissolution circulent toujours avec des variantes. Aussi beaucoup de députés sont bien aises de retourner dans leurs circonscriptions pour y étudier le mouvement des esprits et au besoin préparer la voie pour leur réélection.

La Chambre ne serait pas dissoute avant d'avoir voté le budget de 1869; par conséquent, les élections n'auraient lieu qu'au mois d'octobre; telle est du moins l'opinion qui prédomine aujourd'hui. Quant à une plébiscite, il n'y faut guère songer; car rien n'a pu être encore résolu à ce sujet.

M. Devienne ne déposera vraisemblablement son rapport sur la loi de la presse qu'après Pâques; on a parlé du 6 ou du 7; mais il n'est pas probable qu'il soit prêt pour ce moment-là. Il faut donc nous attendre à ce que la loi ne soit promulguée que dans les premiers jours de mai.

On a parlé de modifications que l'Em-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 29 MARS 1868.

PETITES MAINS ET PETITS PIEDS

Causerie

luo à l'ASSOCIATION LILLOISE PAR M. BRUN-LAVAINNE

Mesdames et Messieurs,

Il était une fois un pauvre gentilhomme de province, qui avait trois filles. Les deux aînées étaient fières, méchantes et paresseuses. La troisième, au contraire, était modeste et soumise et le monde la voyait fort peu, car elle était toujours assise dans un petit coin du feu. ... Voilà pourquoi on appelait cette dernière : la petite Cendrillon — J'invoque, à l'appui de cette véridique histoire, le témoignage de M. Perrault, de l'Académie française, et celui de M. Etienne, de l'Académie française. — Seulement, ces deux illustres témoins, diffèrent sur un point essentiel : le premier, plaie son héroïne dans un petit coin de la cheminée, et le second, dans un petit coin du feu, ce qui est bien différent; mais la rime le voulait ainsi. Evidemment, c'est à la version de M. Perrault qu'il faut donner la préférence. Dans la

suite de cette histoire, que vous me dispenserez de vous raconter entièrement, on remarque une autre divergence : selon M. Perrault, les petits pieds de Cendrillon étaient chaussés de pantouffles de verre, ce qui eût été excessivement fragile; selon M. Etienne, la jolie enfant avait des souliers de satin, également propres pour faire la cuisine et récurer les casseroles et pour aller danser au bal du Roi. — Franchement, je ne crois plus ici ni M. Etienne, ni M. Perrault.

Quoi qu'il en soit de la chaussure de Cendrillon, un fait incontestable, c'est qu'elle avait de très-petits pieds; puisque, dans le royaume dont il est question, aucune autre jeune fille ne put parvenir à chauffer la pantoufle qu'elle avait perdue en quittant le bal.

Or, Cendrillon était d'extraction noble, elle avait de très-petits pieds et, en procédant du connu à l'inconnu, on peut affirmer, sans trop de témérité, qu'elle avait aussi de très-petites mains, bien qu'un peu gâtées par le grès et le savon qu'elle employait pour ses récurages. Mais c'est un détail.

La conséquence de ce raisonnement, c'est que les petites mains et les petits pieds sont une marque certaine d'antique noblesse. Telle est, du moins, l'opinion de tous les romanciers modernes qui ne manquent jamais, lorsqu'ils tracent le portrait d'un beau jeune homme ou d'une belle jeune fille, de gratifier leur modèle de pieds et de mains aristocratiques, attestant par leurs formes fines et délicates la pureté de la race.

Je dois avouer, malgré le respect que j'ai toujours eu pour les auteurs en général, que cette opinion me paraît souve-

rainement ridicule et c'est pour moi expliquer franchement à cet égard que j'ai pris la parole dans cette assemblée. Je ne puis pas bien en juger d'ici, mesdames; mais je ne doute pas que plus d'une d'entre vous, quoique de sang plébéien, possède l'avantage, exclusivement attribué par nos hommes de lettres à une seule classe de la société, d'avoir de charmants petits pieds et d'adorables petites mains. Eh! mon Dieu! pourquoi celles qui n'ont pas de blason seraient-elles privées de cet agrément?

Voyez tous les petits enfants, frétilant dans leur berceau ou sur les genoux de leur mère : quels jolis petits pieds! quelles belles petites nonnettes! qui pourront distinguer parmi eux le noble du roturier?

Mais bientôt ces enfants vont savoir marcher; les uns mettront des sabots l'hiver et iront pieds nus l'été. Leurs mains gercées par le froid ou brunies par le soleil, se fortifieront à gratter la terre et à fouiller dans les ruisseaux. — Les autres, douillettement chaussés de petits souliers fourrés et les mains garanties du contact de l'air par des gants chauds ou légers, suivant la saison, ne sortiront dans la rue que sur les bras d'une bonne, ou dans une petite voiture traînée par un domestique. Les premiers verront presque toujours leurs pieds et leurs mains grossir, leur peau devenir rude et calleuse; les seconds, malgré les soins donnés à leur première enfance, acquerront, en grandissant, des proportions qui varieront à l'infini le genre d'éducation, le choix des exercices, la profession à laquelle l'enfant paraît destiné, sa constitution, ses goûts, son entourage, et puis aussi le climat du pays qu'il habite, la situation

de sa demeure, les circonstances locales si différentes entre la ville et la campagne, et puis encore, ces innombrables mystères qui défient les investigations de la science et se jouent des règles de la logique! Ici des parents fortement constitués ont des enfants délicats et frêles; là une petite femme toute mignonne, voit s'élever autour d'elle une demi-douzaine de garçons taillés en gendarmes; ailleurs, ce sont les fils qui ressemblent à la mère et les filles en qui le père retrouve son portrait; entre frères issus du même sang et appartenant à la même race, l'un aura les pieds et les mains d'une duchesse, l'autre ceux d'un ouvrier maçon et ils auront été nourris du même lait, élevés de la même manière. ... Cherchez bien, messieurs les savants, vous ne trouverez jamais le mot de cette énigme.

Mais une question, avant d'aller plus loin : Est-ce une beauté que d'avoir de petits pieds et de petites mains? — D'abord, qu'est-ce que la beauté?

En Europe — car nous ne parlons ici ni des Chinois, ni des Hottentots, ni des naturels des Iles Marquises — en Europe, la beauté consiste dans la régularité des formes et l'exactitude de leurs proportions. La petitesse des mains et des pieds n'irait donc pas avec une taille de tambour-major, et ce serait une difformité que de grands pieds et de grosses mains à une femme mince et flette.

Les anciens n'avaient, pour l'homme, qu'un seul type de beauté, c'est Apollon. C'est sur cet admirable modèle que les peintres se font une idée juste de la proportion, de l'harmonie qui doit régner entre toutes les parties d'un même corps. Vous avez dû remarquer déjà que ce

spécimen unique de la beauté maculée à des mains et des pieds ordinaires, c'est-à-dire, ni trop longs, ni trop courts, ni trop gros, ni trop minces; mais quelle perfection dans les formes! comme ces mains s'ajustent bien à ces bras! comme ces pieds appartiennent bien à ces jambes et ne pourraient point marcher avec d'autres! C'est l'idéal dans le réalisme.

Mais ces sublimes artistes de l'antiquité n'ont pas su trouver un type semblable pour la beauté féminine. Ils en ont bien créé certains caractères : une Diane, une Minerve, une Junon, une Hébé; mais ils n'ont pu se mettre d'accord pour Vénus. De toutes celles qu'ils ont faites, il n'y en a pas deux qui se ressemblent. Pourquoi cela? — C'est que les femmes ont cent manières d'être belles, mille façons d'être jolies et un million de moyens de paraître aimables et gracieuses. Il y en a pour contenter tous les goûts et les hommes n'ont que l'embaras du choix.

Admettons, si l'on veut, que les Grecs, ces grands connaisseurs en beauté, aient attaché un certain prix à la finesse des pieds et des mains, ce qui n'est pas prouvé; ce genre de perfection était-il le privilège d'une caste et le regardait-on comme l'indice certain de la pureté de la race? Non certes, car les belles femmes dont l'histoire grecque nous a transmis les noms étaient toutes des esclaves ou des courtisanes.

Parlerons-nous des Romains? Sous la République, ces fiers dominateurs du monde n'estimaient dans les deux sexes que la beauté virile. A l'époque où la corruption commença à gangréner le cœur du colosse, le jeune César, adolescent qui rêvait déjà la dictature, était renommé